

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 69 (1989)
Heft: 2

Rubrik: [Impressum]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 19.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Sommaire

Actualité

Accord franco-suisse facilitant le commerce des ouvrages d'or, d'argent et de platine	33
<small>M. Robert Arbel, Essayeur-Juré, Bureau central du contrôle des métaux précieux, Berne</small>	
Le point sur la taxe de 3 %	34
<small>M^e Patrick Michaud, Avocat au Barreau de Paris</small>	

Droit et Fiscalité

Acquisition d'immeubles en Suisse par des personnes domiciliées à l'étranger (Lex Friedrich)	31
<small>M^e Bernard Maître, Avocat, Chef de Section à l'Office fédéral de la justice, Berne</small>	
Loi de Finances pour 1989 : rappel des dispositions s'appliquant à la fiscalité des entreprises ...	37
<small>M. Pierre Knoepfler, Associé, HSD Juridique et Fiscal, Paris-La Défense</small>	

Dossier : le développement des technopôles en France et en Suisse

Les politiques publiques concernant les technopôles	7
<small>Extraits de l'étude réalisée par M^{me} Véronique Debisschop pour le compte de la DATAR (Délégation à l'Aménagement du Territoire), Paris</small>	
Sophia-Antipolis : la victoire de la ténacité	11
<small>M. Pierre Laffitte, Sénateur des Alpes-Maritimes, Président du Conseil de Perfectionnement de l'École des Mines de Paris, Président-Fondateur de Sophia-Antipolis</small>	
Les parcs technologiques en Suisse	13
<small>M. Sébastien Oesch, Architecte EPFL, Chef de la Section des bâtiments et de l'Exploitation de l'École Polytechnique Fédérale de Lausanne (EPFL), Responsable du projet du parc scientifique sur les terrains de l'EPFL à Écublens</small>	

Étude de secteur : la domotique

Éditorial : la domotique... est-ce un choix ?	5
<small>M. Werner Stutz, Architecte, Administrateur de la Chambre de Commerce Suisse en France, Paris</small>	
La France à l'heure de la domotique	19
<small>M. Bruno de Latour, Président de l'Association pour les Maisons du Futur (APMF), Paris</small>	
Recherche sans frontières en génie domotique	21
<small>M. Roger Perrinjaquet, Sociologue, Chargé de cours, Dépt. Informatique (EPFL), Institut de Recherche sur l'Environnement Construit (IREC), École Polytechnique Fédérale de Lausanne (EPFL), Lausanne</small>	
Le SED (Site d'Essai pour la Domotique), une expérimentation en grandeur nature	24
<small>Institut Français du Bâtiment, Saint-Rémy-lès-Chevreuse</small>	
Le questionnaire d'immeubles, un des principaux acteurs du développement des services domotiques	25
<small>M. Michel Muffat, Responsable du programme domotique, Ministère de l'Équipement et du Logement, Paris</small>	
La domotique, une grande chance pour l'industrie	29
<small>D^r Remo Lütolf, Responsable pour la domotique, Landis & Gyr, Zug</small>	

Patrimoine

Le Musée suisse en plein air de Ballenberg	41
---	----

Rubriques

Les relations commerciales franco-suisse en chiffres	43
La vie des entreprises	45
Communications de la Chambre	49
Offres et demandes de représentation	55
Petites annonces	57
Calendrier des foires et expositions 1989	58
Bibliographies	60
Index des annonceurs	64

REVUE ÉCONOMIQUE FRANCO-SUISSE

Trimestrielle, 69^e année

ÉDITEUR : Chambre de Commerce
Suisse en France

16, avenue de l'Opéra, 75001 PARIS
Tél. (1) 42-96-14-17 - Fax (1) 49-27-96-24

15, rue du Musée-Guimet
69006 LYON. Tél. 78-93-04-39

7, rue d'Arcole
13006 MARSEILLE. Tél. 91-37-72-06

Directeur de la publication :
Robert A. Haas.

Secrétariat de Rédaction :
Isabelle Deak

Publicité :
Pierrette Mani, au journal.

Abonnement annuel : 180 FF ou 65 FS

Prix du numéro : 50 FF ou 18 FS

N° de Commission paritaire : 51272

Eclusivité de la vente au numéro en Suisse :
Librairies Payot (Bâle, Berne, Genève, Lau-
sanne, Montreux, Neuchâtel, Vevey,
Zürich).

Les articles et documents publiés dans cette
revue ne peuvent être reproduits qu'avec
l'autorisation de la rédaction et la mention
intégrale de leur source.

Les opinions émises n'engagent pas la
Chambre de Commerce Suisse en
France.